

Zeitschrift: Schweizerische numismatische Rundschau = Revue suisse de numismatique = Rivista svizzera di numismatica
Herausgeber: Schweizerische Numismatische Gesellschaft
Band: 69 (1990)

Artikel: Commentaire sur les notes de Lafaurie-Prieur relatives au teston et au franc ainsi qu'à leurs divisions pour le regne d'Henri III
Autor: Devaux, Patrick
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-175234>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PATRICK DEVAUX

COMMENTAIRE SUR LES NOTES DE LAFAURIE-PRIEUR
RELATIVES AU TESTON ET AU FRANC AINSI QU'À
LEURS DIVISIONS POUR LE REGNE D'HENRI III

Planches 21–36

Les documents d'archives de l'époque d'Henri III et de la Ligue sont très fragmentaires et trop rarement exploités par les chercheurs.

En dépit des remarquables recherches de J. Bailhache, de P. Bordeaux, de H. Rolland, de P. Prieur, plus récemment de J. Duplessy, qui ont abouti à la publication de monographies fondamentales sur tel atelier ou telle variété, ce sont les monnaies elles-mêmes qui constituent la source privilégiée pour aborder le monnayage de cette période.

L'ouvrage de référence pour cette période est: Lafaurie-Prieur¹ qui s'appuie sur les études déjà citées, sur les décomptes des boîtes de métal, témoignage de l'activité des ateliers de frappe, et sur des enquêtes menées dans des collections publiques ou privées.

Au-delà de l'approche synthétique irremplaçable que propose cet ouvrage, on peut sans doute, au prix d'une analyse approfondie des catalogues de ventes, anciennes ou récentes, et d'une observation systématique de ce qu'offrent les actuelles transactions commerciales, essayer de reconstituer en partie la logique qui a pu présider à ces émissions de monnaies dans une phase troublée de l'Histoire de France.

L'enquête s'est limitée à l'examen des francs, des testons et de leurs divisions, c'est-à-dire aux pièces d'argent à l'effigie du roi.

D'une part, il en ressort une complexité plus grande des variétés, due à la diversité des portraits, plus significative que celle qui marque les variantes de croix ou d'écu sur les autres espèces.

D'autre part, sur un plan purement historique, elle permet de faire apparaître la très grande richesse – proche ou éloignée de la réalité – de la représentation officielle du portrait du roi, dans un temps où elle était un gage essentiel de l'unité du pays, à affermir ou à défendre.

L'ouvrage de Lafaurie-Prieur est, à juste titre, considéré comme la référence fondamentale pour les monnaies royales françaises jusqu'à la fin du règne d'Henri IV, puisque les travaux des mêmes auteurs, pour la période qui suit, n'ont pas été publiés.

Toutefois, pour le presque demi-siècle qui couvre la phase aiguë des guerres de religion – les règnes de Charles IX, d'Henri III et d'Henri IV –, la même méthode de classification pourtant rigoureuse mise en œuvre sur un plan général ne permet pas d'aboutir à des résultats suffisamment précis. Cette observation vaut tout particulièrement pour le règne d'Henri III, où les variétés sont beaucoup plus nombreuses que pour ceux de Charles IX et surtout d'Henri IV².

¹ Jean Lafaurie et Pierre Prieur = Les monnaies des rois de France. Tome II; Paris, Bâle, 1956.

² Le règne d'Henri III a duré 15 ans et 2 mois; celui de Charles IX 13 ans et 5 mois; celui d'Henri IV 20 ans et 10 mois.

L'approche retenue par cet ouvrage constitue pourtant un progrès appréciable par rapport à la présentation qu'avait faite Ciani en 1926, qui se bornait pratiquement à reprendre les descriptions d'Hoffmann. Dans tous ces cas, il s'agit plus d'un essai d'identification ponctuelle que d'une tentative de classification systématique; cet état d'esprit se retrouve dans les commentaires figurant sous les numéros du Lafaurie-Prieur, par voie d'énoncé d'exceptions ou de cas particuliers.

Le souci de précision et d'exactitude était d'ailleurs largement absent chez les experts qui ont eu à connaître des grandes collections et à traiter des principales ventes jusqu'au début du XX^e siècle où, le plus souvent, aucune indication d'atelier, d'année, aucune description du type ne sont mentionnées pour les monnaies de cette période qui, à la différence des antiques ou des royales françaises en or, ne devaient pas être considérées comme un secteur noble dans une collection.

Pourtant, en raison de l'extrême déconcentration existant dans l'organisation des ateliers de frappe au nom du roi, et sans doute aussi d'une certaine anarchie résultant des troubles civils de cette époque, les variantes innombrables qui marquent ces monnaies rendent les distinctions proposées dans les ouvrages actuels, parfois contestables, presque toujours sommaires et insuffisantes.

Si l'on s'en tient aux seules monnaies d'argent à effigie du règne d'Henri III – les testons et leurs divisions; les francs et leurs divisions –, cette constatation se vérifie au point que le nombre de variantes, par rapport aux caractéristiques des types retenus comme références, est tel que les spécimens strictement conformes aux descriptions-types font pratiquement figure d'exception au sein de la multitude des sujets existants.

Il est clair que, devant l'extrême variété des unités, la plus grande humilité est de rigueur et il est à craindre qu'aucun expert, aucun collectionneur – même le plus spécialisé – ne puisse prétendre prendre une vue exhaustive de la réalité. La seule ambition de cette note est de suggérer une méthode affinée pour rendre compte des différences d'une manière relativement systématique et, bien sûr, de susciter des observations et des compléments d'information de la part de ceux qui s'intéressent à cette partie de la Numismatique.

I. Sur le teston et le demi-teston

A) Lafaurie-Prieur distingue trois types pour le teston, portant les numéros 965, 966 et 968, p. 105 et 106. L'ouvrage propose p. 105, trois portraits du roi devant illustrer cette classification.

On trouve ainsi, à gauche, le portrait de l'atelier de Bordeaux pour le premier type; au centre, celui de Toulouse, en 1576 (1), à droite, celui de Poitiers (2); ces deux derniers illustrant le 2^e type³.

Tableau récapitulatif des testons voir page 3.

³ Les chiffres entre parenthèses renvoient aux planches de photos.

Tableau récapitulatif des testons

Code: *A* date en chiffres arabes

R Date en chiffres romains

X plusieurs formes différentes pour un même atelier

1. Premier type*
(grosse fraise) Bordeaux 1575, 1576 (3 à 6)
R
2. Troisième type*
(grosse fraise) Limoges 1575 Nantes 1574
A (31)
3. Deuxième type:*

1 ^{re} catégorie - grosse fraise		2 ^e catégorie - petite fraise		3 ^e catégorie - col plat	
Avec cordelette	sans cordelette	avec cordelette	sans cordelette	avec cordelette	sans cordelette
Rouen 1575 <i>AX</i> (17 et 22)	Rouen 157. <i>AX</i> (13)	Paris 1576 <i>A</i> (10)	Nantes 1575 <i>AX</i> (12 et 25)	Rouen 1575 <i>AX</i> (8 et 9)	La Rochelle 576, 1577 <i>A</i> (7)
Toulouse 1576 <i>R</i> (1 et 23)	Nantes 1575 <i>AX</i> (14)	Angers 1575 <i>AX</i> (28)		Troyes 1575 <i>A</i> (16)	
Paris 1575 <i>A</i> (11)		Nantes 1575 <i>AX</i> (26 et 26 Bis)		Rennes 1577 <i>A</i> (15)	
Angers 1575 <i>AX</i> (19 et 29)				Angers 1575 <i>AX</i> (27)	
Bayonne 1575, 1576 <i>A</i> (21)					
Poitiers 1575, 1576 <i>A</i> (2)					
Nantes 1575 <i>AX</i> et <i>R</i> (20, 24, 31)					
Tours 1575 <i>R</i> (18)					

*«Type» au sens du Lafaurie-Prieur = 1^{er} type : n° 965; 2^e type: n° 966; 3^e type: n° 968.

1. Le 1^{er} type (n° 965, p. 105) est caractérisé par l'absence de titulature complète du roi, qui est propre à l'atelier de Bordeaux: la mention de la Pologne ne figure pas dans la légende.

Henri III tenait infiniment à son titre de Roi de Pologne, où il n'avait régné pourtant que cent-vingt jours. Son blason portait ses deux couronnes royales, une troisième étant accompagnée de la devise: «ULTIMA MANET IN CAELO».

L'ouvrage ne mentionne cette monnaie que pour 1575; elle existe aussi en 1576 (3).

Il faut distinguer trois variétés de légende à l'avvers:

FRANC	REX (4)
FRANCO	REX (5)
FRANCOR	REX (6)

2. Le 2^e type (n° 966, p. 105), le plus courant, concerne la plupart des ateliers de frappe. (cf. la liste des ateliers, infra, Annexe).

Lafaurie-Prieur indique en note (p. 106): «En 1575 et 1576 à La Rochelle et à Rouen, en 1577 à La Rochelle ont été utilisés pour des testons des poinçons d'effigie du demi-franc (buste court, col plat); à Nantes en 1575, Paris en 1576, col légèrement dentelé».

Il convient ici de «commenter le commentaire».

Les portraits que Lafaurie-Prieur qualifie «au buste court et au col plat» en ajoutant qu'ils correspondent aux poinçons d'effigie du demi-franc sont différents selon qu'il s'agit de l'atelier de La Rochelle (7) ou de celui de Rouen (8), le second étant plus écrasé, plus aplati que le premier. L'atelier de La Rochelle n'a apparemment produit que le type au col plat; celui de Rouen (9) présente une multitude de variétés⁴.

En ce qui concerne l'atelier de Paris, s'il a produit, en 1576, une effigie «au col légèrement dentelé» (10), en 1575, il présente le type classique avec la grande fraise (11).

Quant à l'atelier de Nantes, qui a produit, en 1575, ce même type classique à la grande fraise sous différentes variétés, le spécimen dont il s'agit avec le col légèrement dentelé ou petite fraise présente la particularité de ne pas faire apparaître la cordelette traditionnelle derrière la nuque du roi (12).

Cette caractéristique se retrouve dans certaines frappes des ateliers de Rouen (13) et Nantes (14) pour le type à la grande fraise; de La Rochelle (7) pour le type au col plat.

Il faut ajouter que le type au col plat ne se trouve pas seulement à La Rochelle (où il est apparemment exclusif) et à Rouen⁵, mais aussi à Rennes (15) et à Troyes (16).

Par ailleurs, si le type à la grande fraise est le plus fréquent dans les testons, il présente lui-même des variétés assez sensibles, soit d'un atelier à un autre, soit au sein d'un même atelier qui a pu présenter des portraits différents comme c'est le cas de Rouen.

On peut ainsi proposer, pour le seul type à la grande fraise, les cas de figure suivants: – un type servant de portrait-robot ou de modèle-type qui se retrouve presque à

⁴ Il faut noter en particulier la variété avec la roue sous le buste au col plat: 9 et Marcheville 2840 Bis.

⁵ Où il est en concurrence avec plusieurs variétés à la grande fraise.

l'identique dans divers ateliers; ainsi: Paris 1575 (11), Rouen (17), Tours (18), Angers (19), Nantes (20).

– un type assez proche du précédent, qui en est vraisemblablement dérivé, avec le buste plus haut: Poitiers (2).

– un type spécifique à l'atelier de Bayonne, frappé en 1575 et en 1576 (21).

– un type très particulier frappé à Rouen, en 1575, et qui paraît être un portrait imaginaire du roi (22).

– un type non moins particulier frappé à Toulouse, en 1576 (1), et qui, là encore, semble être relativement éloigné de la physionomie du souverain que l'on retrouve le plus souvent⁶.

Bien sûr, à ces variations liées au portrait du roi, s'ajoutent les différences résultant des positions respectives de la lettre d'atelier et de la date, distinctif qui est toutefois plus opérationnel, pour établir une typologie, dans le cas du franc que dans le cas du teston; qui peut néanmoins s'y appliquer parfois aussi mais n'aboutit qu'à constater dans la plupart des cas – ce qui ne se vérifie pas s'agissant du franc – une uniformité de cette clé (définie par la conjonction d'une certaine position de la lettre d'atelier avec une certaine position de la date) pour un même atelier. On ne retrouve la diversité que dans des cas restreints: ainsi en est-il de l'atelier de Nantes (20, 24, 25, 26 et 26 Bis) et de celui d'Angers (19, 27, 28 et 29).

3. Le 3^e type (n° 968, p. 106) est illustré pour Lafaurie-Prieur par l'atelier de Limoges et est marqué par le fait que l'écu figurant au revers de la pièce n'est pas accosté de 2H couronnés, comme c'est le cas pour les types précédents.

Le portrait présente une grande fraise avec une cordelette derrière la nuque (30).

Il faut noter que ce type n'est pas uniquement représenté par l'atelier de Limoges. Celui de Nantes a produit un teston aux caractéristiques identiques (31), même si le portrait est légèrement différent, pour l'année 1574, année au demeurant admise par Ciani pour la frappe des testons (ce qui se vérifie également dans les ateliers d'Amiens et d'Angers) alors que Lafaurie-Prieur ne la retient qu'entre 1575 et 1577.

B) Le demi-teston n'offre généralement que peu de spécificité par rapport au teston correspondant, défini par son atelier de frappe et son année.

a) Il faut toutefois signaler, ce que Lafaurie-Prieur ne mentionne pas, l'existence d'un demi-teston du 1^{er} type, c'est-à-dire avec la titulature incomplète (sans Pologne). Il s'agit d'une monnaie avec le type au col plat et non le type à la grande fraise comme c'est le cas du teston correspondant. La légende de l'avvers est: FRANCO REX; la date figure au revers en chiffres romains (MDLXXV), (32).

Cette monnaie n'est apparemment connue qu'à très peu d'exemplaires. Trois ont fait l'objet de publications récentes:

– BSFN. M. Michel Hourlier: «Un demi-teston inédit de Henri III frappé à Bordeaux» – 1985, p. 707–709.

– VSO. Claude Burgan:

n° 7 (1985 – Lot n° 559 = TTB à Sup.);

n° 20 (1989 – Lot n° 692 = TB à TTB).

⁶ Il existe en outre, à côté de ce type courant, une variété rare au portrait plus grand: 23.

b) Pour le reste, le demi-teston n'offre pas de grandes particularités (hors le type hybride de 1575 comportant la titulature de Charles IX en légende de l'avert et le portrait d'Henri III à droite: Lafaurie-Prieur 946a, p. 101 et planche L).

On trouve la grande fraise à Rouen (avec ou sans cordelette derrière la nuque), (33 et 34), à Bayonne (Marcheville 2851), à Tours (35), Toulouse (avec pour cet atelier le même portrait particulier que pour le teston), (36), à Limoges (même remarque).

A Poitiers (37), c'est la petite fraise qui prévaut; à La Rochelle (38), c'est le col plat, ainsi qu'à Rennes.

II. Sur le Franc et ses Divisions

Lafaurie-Prieur affecte une rubrique, respectivement au franc (n° 970, p. 107, note p. 108), au demi-franc (n° 971, p. 108, note p. 109), au quart de franc (n° 972, p. 109, note p. 110).

Trois portraits sont proposés, globalement pour le franc et ses divisions p. 108.

Il s'agit, à gauche, du franc à la grande fraise frappé à Toulouse; au centre, du franc au col plat frappé à Toulouse en 1586; à droite, du type à la petite fraise qui n'existe pas pour le franc et ne se retrouve avec une forte marge de transposition que pour le demi-franc ou le quart de franc dans certains ateliers. En vérité, ce dernier portrait correspond beaucoup plus précisément au type du piefort d'argent du teston du 3^e type (968a) et du demi-teston (969a).

Il résulte de cette présentation que chaque numéro ainsi affecté semble correspondre à une unité, à une uniformité des monnaies qui s'y rattachent. Il n'en est évidemment rien et les commentaires relativement abondants, qui figurent en note, visent à illustrer empiriquement une réalité extrêmement diversifiée.

Il convient d'examiner successivement le cas du franc, pour lequel une typologie de caractère systématique est proposée, puis de faire quelques observations sur les divisions du franc.

1. Le franc

A) Il faut citer la note, assez développée, du Lafaurie-Prieur sous le n° 970, p. 108.

«Les coins du franc, comme ceux du demi et du quart présentent de nombreuses variétés. Si les effigies sont assez proches les unes des autres et sensiblement conformes aux autres portraits qui nous sont parvenus d'Henri III, le vêtement du buste est assez varié. La cuirasse est haute et enserre le cou, l'épaulière porte, souvent l'agrafe du manteau dont on ne voit que deux plis. Les principales variétés sont constituées par le col du vêtement qui sort de la cuirasse: c'est tantôt une fraise, en particulier à Toulouse, mais le plus souvent un col plat, rabattu sur la cuirasse.

Parfois, le dépassant est légèrement gaufré (Paris, Poitiers, Dijon, en général sur les divisions).

La date est placée sous le buste à Bayonne, Bordeaux, Limoges; au bas de la pièce dans la légende du droit à Angers, Bourges, Lyon, Toulouse, Tours; à la fin de la légende du revers à Nantes, La Rochelle, Dijon, Narbonne, Paris, Poitiers, Rennes,

Riom, Rouen, Saint-Lô, Tours, Troyes; le différent d'atelier est sous le buste sur les pièces frappées à Angers, Nantes, Paris, Rennes, Riom, Rouen, Saint-Lô, Toulouse, Tours, Troyes; au bas de la pièce, dans la légende du droit, à Bayonne, Bordeaux, Poitiers, La Rochelle, Dijon, Riom; à la fin de la légende du revers à Bourges, Lyon.» Il faut relever que, bien qu'une note spécifique figure sous les numéros consacrés au demi et au quart de franc, une grande partie des observations indiquées plus haut et notamment l'énumération des ateliers illustrant la position de la date et du différent d'atelier concernent plus en réalité les divisions du franc que le franc lui-même.

Le franc a été frappé à partir de 1575 à Paris (39), Lyon, Nantes et, pour la plupart des ateliers, jusqu'en 1586.

L'année de frappe la plus abondante est: 1578; l'atelier qui a le plus frappé est: Toulouse.

On peut relever que le franc à la frappe en abondance à Toulouse, se trouve également à Amiens avec un portrait du roi différent et où il est en concurrence – y compris pour une même année de frappe – avec le type au col plat.

Une variété particulière est l'absence de cordelette derrière la nuque du roi, pour le type au col plat; elle se trouve apparemment dans tous les exemplaires frappés à Bayonne et dans la plupart de ceux de Saint-Lô sans que, dans ce dernier atelier, elle y soit exclusive.

Au sein même du type au col plat, de très grandes variétés existent quant au portrait.

On peut ainsi dégager un portrait-type dont l'expression la plus achevée serait sans doute représentée par les exemplaires frappés à Poitiers (40) – atelier ayant par ailleurs le mérite, outre la gravure, d'une frappe de qualité – qui a inspiré la plupart des autres ateliers: Aix (40 Bis), Angers (41), Tours (42), Amiens (43), La Rochelle (44), Lyon (45), Rouen (46), Riom (47), Rennes (48), Troyes (49), Nantes (50), Bordeaux (51), Bourges (51 Bis)⁷...

A côté de ce portrait au col droit, haut, correspondant à une sorte de matrice commune par rapport à quoi les variations semblent mineures, existent des portraits spécifiques, voire originaux, qui s'en éloignent plus ou moins.

On peut citer ainsi:

- le portrait de l'atelier de Saint-Lô (52) à partir de 1580, marqué par l'absence de cordelette derrière la nuque;
- celui de Paris, où la tête présente une forme quelque peu arrondie (1575 à 1586), (53);
- celui de Rouen (1586), (54) et celui de Toulouse (1586), (55) qui ont un aspect particulier et certaines similitudes entre eux;
- celui de Dijon (56) où la base du buste est plus aplatie;
- celui de Bordeaux où le portrait du roi présente un caractère fruste (1582 à 1586), (57);
- celui de Bayonne, (col plat sans cordelette) de 1577 à 1582 (58).

⁷ Les reproductions (40 Bis et 51 Bis) des francs d'Aix et de Bourges proviennent du Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale.

Il faut souligner que dans le cas de Saint-Lô comme dans le cas de Dijon ou de Bordeaux, les spécificités relevées pour certaines espèces frappées en une année donnée voisinent parfois avec des exemplaires tout à fait classiques du type au col plat.

B) Essai de typologie.

Cet essai de typologie est fondé sur l'utilisation d'une clé constituée par la conjonction de la lettre individualisant l'atelier de frappe et de la date, en fonction des positions couplées qu'elles occupent habituellement sur chaque monnaie, à savoir:

- sous le buste du roi,
- dans la légende de l'avvers,
- dans la légende du revers.

Les combinaisons que l'on peut ainsi répertorier sont au nombre de 5:

- lettre d'atelier sous le buste et date dans la légende de l'avvers,
- lettre d'atelier sous le buste et date dans la légende du revers,
- lettre d'atelier dans la légende de l'avvers et date dans la légende du revers,
- lettre d'atelier dans la légende du revers et date dans la légende de l'avvers,
- lettre d'atelier dans la légende de l'avvers et date sous le buste.

Une seule combinaison ne semble pas exister: lettre d'atelier dans la légende du revers et date sous le buste.

Encore faut-il noter le cas de l'atelier de Bordeaux, qui, sauf dans les toutes premières années du règne, présente la particularité de situer la lettre d'atelier (K) à la fois dans la légende de l'avvers et dans la légende du revers, caractéristique qui se retrouve généralement aussi sur les division du franc.

Cette énumération des combinaisons pratiquées permet de distinguer cinq catégories fondamentales, permettant de classer les différentes monnaies, indiquées par les chiffres romains I à V.

Il est possible d'affiner cette première distinction en la recoupant avec les variétés de type (type au col plat, type à la fraise) et en dégageant, au sein du type au col plat des sous-catégories que l'on peut approcher de la manière suivante.

1^{re} sous-catégorie du type au col plat:

Le col plat classique, droit et assez haut, ne présente d'un atelier à un autre que des variantes limitées. La chevelure est toujours nouée d'une cordelette derrière la nuque.

2^e sous-catégorie:

Elle présente un buste particulier à un atelier, apparemment exclusif de cet atelier, c'est-à-dire: frappé seulement dans cet atelier, qui n'a lui-même frappé que cette variété.

3^e sous-catégorie:

Il s'agit d'un portrait particulier à un atelier, sans que ce portrait soit le seul qu'il ait frappé. Cette variété peut être en concurrence pour un même atelier – selon les années de frappe, voire la même année de frappe – avec le type classique évoqué plus haut.

On peut alors parvenir à établir un tableau qui présente, en colonnes verticales, les cinq catégories énumérées plus haut, et en lignes horizontales, les variétés de type et sous-catégories du type au col plat.

Tableau de classification
(La liste des lettres d'atelier figure en Annexe)

Types et Sous-catégories	CATEGORIES				
	I	II	III	IV	V
<i>FR</i> (Type à la fraise)	M	X			
<i>CP</i> (Type au col plat) 1-	E,F	B, C, S T, X,9	B, E, G H, O, P	D, K, X, &, Y	
.....2-		A			L
.....3-	M	B,C	P		K

Ainsi, une espèce déterminée pourrait être caractérisée de la manière suivante:

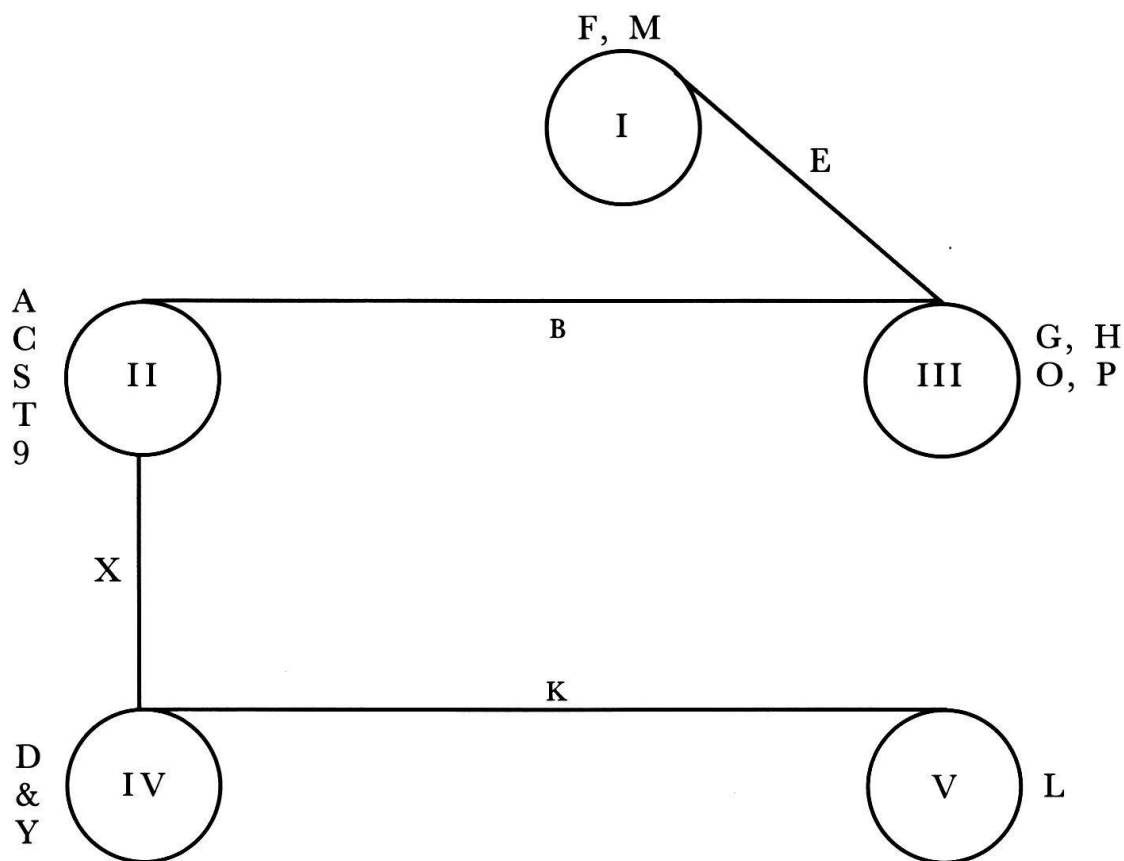
- Franc (au col plat) de Bayonne : V CP 2
- Franc (au col plat) de Saint-Lô : II CP 3, II CP 1
- Franc (à la fraise) de Toulouse : I F R
- Franc (au col plat) de Toulouse : I CP 3
- Franc (au col plat) de La Rochelle : III CP 1
- Franc (à la fraise) d'Amiens : II F R

a) Certains ateliers de frappe ne relèvent que d'une seule catégorie.

- Catégorie I : Angers, Toulouse.
- Catégorie II : Paris, Saint-Lô, Troyes, Nantes, Rennes.
- Catégorie III: Poitiers, La Rochelle, Riom, Dijon.
- Catégorie IV: Lyon, Aix, Bourges.
- Catégorie V : Bayonne.

b) Certains ateliers de frappe relèvent de deux catégories.

- Rouen : II et III
- Tours : I et III
- Bordeaux : IV et V
- Amiens : II et IV.



c) Certains ateliers relèvent de deux types – au col plat et à la fraise – alors que la plupart des ateliers ne présentent que le type au col plat. Il s’agit des ateliers de Toulouse (59) et d’Amiens (60).

A Toulouse, en 1586, coexistent le type particulier au col plat (55) et le type, habituel pour cet atelier, à la fraise.

Pour Amiens, en 1578, outre le type au col plat (avec d’ailleurs des variantes multiples), existe un type à la fraise, extrêmement rare, puisque apparemment c’est le seul atelier, en dehors de Toulouse, qui ait présenté un portrait du roi paré de la grande fraise godronnée (60).

d) Dans le catalogue de la collection Babut, (1927), l’expert, Etienne Bourgey, notait la présence d’un franc d’Amiens où la lettre X se trouve «dans la légende» (lot n° 459). Il n’est d’ailleurs pas précisé s’il s’agit de la légende de l’avers ou de la légende du revers...

Le lot comprend des francs de Rouen, Poitiers, Riom et Dijon qui relèvent de la 3^e catégorie; ainsi que des exemplaires d’Amiens et de Lyon qui relèvent de la 4^e catégorie.

En réalité, pour ces deux dernières pièces, la lettre d’atelier est placée dans la légende du revers et la date dans la légende de l’avers.

Le lot n° 458, de la même façon, regroupe des francs de catégories différentes = Tours, Angers, Toulouse (1^{re}) et Paris, Saint-Lô, Nantes (2^e).

Seul le lot n° 457 proposait deux francs de la même catégorie (5^e) = Bayonne et Bordeaux.

Ceci illustre le fait que dans les grandes ventes, jusqu'au milieu de ce siècle et même au-delà, l'individualisation précise de ces monnaies n'apparaissait pas comme une priorité intéressante.

e) L'atelier de Limoges, sous le règne d'Henri III, pose un problème.

L'ouvrage de Lafaurie-Prieur indique que, pour les années 1576 à 1586, «les deniers de boîtes sont comptés en demi et quart de francs sauf pour 1577, 1580 et 1581»; la note (p. 107) en déduit qu'il n'est donc pas certains qu'en dehors des trois années citées l'atelier ait frappé des francs.

L'expérience permet d'avancer que, selon toute vraisemblance, seules les divisions du franc ont été frappées à Limoges pendant toute la période concernée (y compris les trois années mentionnées) et bien entendu pendant la période qui s'étend jusqu'à la fin du règne (1589), où la frappe du franc avait totalement cessé partout.

On peut en déduire que c'est vraisemblablement par suite d'une confusion avec l'atelier de Bayonne (lettre L tronquée) que l'expert de la collection Châtillon (Ciani) mentionnait la présence d'un franc de Limoges de 1581 (Lot n° 118).

C) Un cas particulier: Le «Franc» d'Antonio, «Prior de Crato», prétendant au trône du Portugal (61).

Il s'agit d'un sujet tout-à-fait singulier pour lequel on renvoie à la communication présentée au Congrès de numismatique du Portugal, à Sintra, en novembre 1985 et publiée dans les Actes du III^e Congrès national de numismatique de ce Pays (p. 145 à 166).

Il suffit d'indiquer ici qu'une monnaie du type du franc à la fraise de Toulouse a été frappée en Hollande, à Gorichem, au nom du prétendant à la couronne du Portugal, Don Antonio, Prieur de Crato, soutenu par Henri III dans la mesure où il s'opposait à l'annexion de son pays par le roi d'Espagne, Philippe II. L'effigie est celle d'Henri III.

La légende porte la mention, à l'avvers:

ANTS.PRI•D.GRA•ALG.ET.PORT.REX.1584. (Antonius Primus Dei Gratia Algarviarum et Portugaliae Rex).

— au revers:

SIT.NOMEN.DOMINI.BENEDICTUM.

Au centre de la croix feuillue, au revers, les lettres PR rappellent le «Portugaliae Rex» de la légende de l'avvers.

Toutefois, sous le buste, au lieu de la lettre M, différent de l'atelier de Toulouse, on trouve la lettre A (différent de Paris), pouvant accentuer la confusion sans doute recherchée avec l'initiale d'Antonio.

Cette monnaie est connue à trois exemplaires dont deux appartiennent à des musées hollandais et une figure dans une collection privée.

2. *Le demi-franc*

A) Note de Lafaurie-Prieur, sous le n° 971, p. 109.

«Mêmes observations que pour le franc; parfois à Angers, Bordeaux, la date et le différent d'atelier sont sous la forme 15 F 87. On trouve le col avec fraise à Amiens, Bordeaux, La Rochelle, Paris. A Toulouse, le col est toujours rabattu comme dans la plupart des ateliers. La légende commence au sommet de la pièce, à Riom, Troyes, Saint-Lô. La date est sous le buste à Bordeaux, Toulouse; le différent d'atelier à la même place à Amiens, Bourges, Nantes, Narbonne, Rennes, Riom, Rouen. Un curieux poinçon d'effigie utilisé parfois à Riom ne présente pas le nœud derrière la tête du roi...»

B) Il convient de préciser que le demi-franc de Bordeaux présente au début du règne la grande fraise (62), puis le col plat (63). A Paris (64), en revanche, c'est la petite fraise, comme à Tours (65)⁸ et à Angers (66). La spécificité soulignée pour l'atelier de Riom (67) – l'absence de cordelette derrière la nuque –, spécificité qui n'est pas exclusive pour cet atelier (68), se retrouve apparemment systématiquement à La Rochelle (69) et à Bayonne (70), épisodiquement à Rouen (71) (en 1575–1577). Riom voit, au début du règne, la lettre d'atelier figurer dans la légende de l'avvers (71Bis).

C) Le demi-franc a connu une frappe considérable – sur une période plus longue que le franc –, depuis le début du règne (en fait à partir de 1575) jusqu'en 1589 et au-delà, compte tenu des frappes posthumes dont il sera question plus loin.

A partir de 1587, il n'est plus en concurrence avec le franc, dont la frappe a cessé en 1586, mais seulement avec le quart de franc. L'année 1587 correspond à l'une des plus fortes frappes du règne (avec l'année 1578 où ont été frappés francs, demis et quarts).

Comme pour le franc, il existe une sorte de matrice générale présentant peu de variantes d'un atelier à l'autre et proposant le portrait du roi avec un col plat, haut et une cordelette derrière la nuque.

La gravure la plus parfaite – ainsi très souvent que la réalisation de la frappe – se trouve à Poitiers (72). Un grand nombre d'ateliers en proposent des versions dérivées: Rouen (73), Lyon (74), Tours (75), Limoges (76), Bayonne (70), Toulouse (77), Dijon (78), Nantes (79), Amiens (80), Bourges (81).

Certains ateliers connaissent des formes particulières:

- Saint-Lô (82), Rouen (83) et Rennes (84): une effigie ramassée où la tête du roi est plus arrondie.
- Troyes (85) et Bordeaux (63): un buste large et assez carré.
- Limoges (86) et Narbonne (87): le même portrait, de dessin assez fruste, très sensiblement différent de tous les autres.
- Rouen (71), Riom (67) et La Rochelle (69): marqués par l'absence de cordelette derrière la nuque (pour les deux premiers, non exclusivement et pour le troisième, de manière apparemment systématique).

⁸ Qui frappe aussi le type au col plat.

Enfin, existent des variétés à la fraise:

– grande fraise: Bordeaux (62)

Il faut relever une particularité propre à cet atelier: en 1578 (88), la date se trouve placée en continu dans la légende de l'avers; au contraire, la lettre K (différent de l'atelier) sépare les deux moitiés de la date en 1579 (62) et en 1580 (89).

– petite fraise (ou col gaufré): Paris (64), Tours (65), Angers (66).

3. *Le quart de franc*

A) Note de Lafaurie-Prieur, sous le n° 972, p. 110.

«Mêmes observations que pour les pièces précédentes. En général, col plat rabattu; fraise à Dijon, Poitiers. A Rouen, en 1576, le ponçon d'effigie est celui du demi-teston (buste long, fraise volumineuse)».

B) Les exemples de Dijon (90) et de Poitiers (91) sont ceux du col à la petite fraise ou col gaufré; celui de Rouen (92), évoqué dans la note, est le type à la grande fraise avec cordelette derrière la nuque.

C) On peut ajouter les observations suivantes:

Pour Saint-Lô (93), La Rochelle (94) – types au col plat – Rouen (98) et Nantes (95) – types à la grande fraise –, le buste du roi peut être sans cordelette derrière la nuque.

L'atelier de Saint-Lô a frappé le type au col plat avec la cordelette (96) ainsi que le type à la grande fraise; il en va de même pour Rouen: col plat classique (97).

L'atelier de Paris a produit à la fois le type au col plat (99) et le type à la petite fraise (100).

Certains exemplaires de quart de franc constituent les réductions exactes du demi-franc au buste particulier de l'atelier correspondant: Limoges (buste fruste), (101), Riom (tête arrondie), (102), Rouen (buste court), (103).

Plus souvent, le quart de franc s'éloigne assez volontiers pour un même atelier, du type et donc aussi du portrait qu'offrent le franc et le demi-franc correspondants:

	Franc	Demi-franc	Quart de franc
Bayonne	Col plat	Col plat	Petite fraise (104)
Dijon	Col plat	Col plat	Petite fraise (90)
Angers	Col plat	Petite fraise	Grande fraise (105)

Même pour ceux relevant du type au col plat, les portraits figurant sur le franc (57) et ses divisions (demi-franc 63 et quart de franc 106, 107, 121) sont très différents à Bordeaux.

III. Sur les frappes posthumes

Lafaurie-Prieur a abordé la question des frappes posthumes dans la rubrique n° 971, p. 109 et dans le chapitre «Monnaies frappées au nom d'Henri III» p. 124.

Il ne s'agit pas, à travers les frappes posthumes, d'un phénomène exceptionnel, même si les conditions de la succession entre Henri III, assassiné le 1^{er} août 1589, et Henri IV, amené à conquérir son royaume, l'ont éclairé d'un jour particulier.

Tout le règne de François II (17 mois) et le début du règne de Charles IX (pendant une grande partie de l'année 1561) n'ont vu circuler que des monnaies posthumes d'Henri II, c'est-à-dire pendant deux années après la mort de ce roi.

Il faut rappeler que deux conceptions existent dans le recours aux frappes posthumes.

D'une part, des monnaies à l'effigie du roi défunt font apparaître une date de son règne avec un différent qui les distingue des frappes du règne; c'est le système appliqué à Poitiers (108), par le moyen d'un croissant.

D'autre part, des monnaies portant l'effigie du roi comportent une date postérieure à sa disparition; c'est la voie la plus fréquemment retenue: Narbonne, Nantes, Limoges (109), Toulouse (110)...

La note sous le n° 971, p. 109 (à propos du demi-franc) précise: «Les coins de 1586, 1587, 1588 ont été utilisés en 1591–1592 avec le nouveau différent (croissant) du Maître Etienne le Maye, ajouté près de la lettre d'atelier figurant dans la légende de l'avvers.»

Il convient de préciser que le demi-franc de Poitiers, avec le différent du croissant, existe aussi pour l'année 1585 (111).

Dans le chapitre «Monnaies frappées au nom d'Henri III», l'ouvrage de référence cite (p. 124) les ateliers ayant réalisé des frappes posthumes:

n° 1001 (franc):	Narbonne 1594
	Toulouse 1594
n° 1002 (demi-franc):	Limoges 1590, 1591
	Narbonne 1591
	Poitiers 1591, 1592
	Riom 1590
	Saint Lizier 1590, 1591, 1592
	Toulouse 1590, 1591, 1592
n° 1003 (quart de franc):	Limoges 1590, 1591
	Narbonne 1591
	Poitiers 1591, 1592
	Saint Lizier 1590, 1591, 1592
	Toulouse 1590, 1591, 1592

Cette énumération appelle quelques observations.

Pour le franc, l'atelier de Toulouse a frappé le type au col plat propre à l'année 1586 pour 1593 (112).

En outre, «La méthode de Poitiers» – c'est-à-dire présentant une date du règne avec le différent du croissant – n'existe pas seulement pour le demi-franc, mais se retrouve aussi pour le franc daté de 1584, 1585 et 1586, pour l'atelier de Poitiers (113, 114, 115).

En ce qui concerne le demi-franc, on trouve une frappe de 1590 à Bordeaux⁹, avec l'effigie propre à cet atelier et différente de celle de Saint-Lizier, qui présente la même lettre d'atelier: K (116).

IV. Conclusion

Au terme de cette étude, il n'est pas inutile de s'interroger – au-delà du foisonnement dont on a essayé de rendre compte et des méthodes d'appréciation synthétique que l'on a proposées – sur les phénomènes de diversité ou d'identité qui marquent la représentation de l'effigie du roi à travers les nombreux ateliers qui ont fonctionné pendant ce règne.

Il va de soi que l'appréciation des ressemblances peut faire la part de la subjectivité et ne pas se prêter à une investigation ayant quelque ambition scientifique. Cette prudence vaut, toutefois, pour une minorité de cas où l'on peut seulement chercher une ressemblance d'un portrait à un autre; très souvent, il faut parler d'identité.

On peut ainsi dégager un double phénomène:

- Présence d'une similitude de portrait et des critères objectifs habituels¹⁰ dans des ateliers, pour des années et à travers des unités (franc, divisions), différents.
- Diversité pour un même atelier, voire en une même année, de portraits ou de «types» répertoriés comme précédemment.

a) Similitudes

- Franc de Saint-Lô (caractérisé par le col plat et l'absence de cordelette derrière la nuque) (52) et demi (69) et quart de franc de La Rochelle (94).
- Demi-franc au col gaufré (ou petite fraise) à Paris (64), Angers (66) et Tours (65).
- Quart de franc au col gaufré (ou petite fraise) à Dijon (90), Paris (100) et Bayonne (104).
- Franc au col plat avec cordelette de Rouen (certaines années, ainsi 1582) (117), demi-franc d'Amiens, 1587 (80) et quart de franc d'Amiens (118).
- Franc au col plat de Paris (53) et demi (68) et quart de franc de Riom (102).
- Franc au col plat de Toulouse, 1586 (55) et demi-franc de Saint-Lô, 1586 (82).
- Ressemblances (buste petit, ramassé, la tête arrondie) entre le franc (54), le demi-franc (83) et le quart de franc (103) au col plat à Rouen, à la fin du règne, et certains demi-francs à Rennes, 1587 (84).
- Identité du demi-franc au buste fruste à Limoges (86) et à Narbonne (87) et du quart de franc à Limoges (101).
- Ressemblance entre le franc de Rennes (48) et le quart de franc de Troyes (119).

⁹ Marcheville 2879.

¹⁰ Date et différent d'atelier.

b) Différences

- L’atelier de Toulouse, outre un type particulier au col gaufré (1578)¹¹, frappe – avec le même graveur, en 1586 – le type à la grande fraise et le type au col plat spécifique à cet atelier (pour le franc).
- L’atelier de Saint-Lô frappe le col plat classique avec cordelette au début du règne et le portrait spécifique sans cordelette (52) par la suite (pour le franc); pour le demi-franc, les portraits sont très différents, du fait du changement de graveur intervenu entre 1580 (120) et 1586; en 1586, à côté du type au col plat classique (123) existe une variété, d’une grande qualité (82), avec le buste arrondi; en 1578, il y avait eu un type au col plat (124) assez voisin de celui frappé à Troyes (85); pour le quart de franc, le col plat existe avec (96) ou sans cordelette (93), ainsi que le type à la fraise¹².
- L’atelier de Limoges a frappé, en 1578, le type au col plat classique pour le demi-franc (76) et, en 1587, le buste fruste (86), ainsi qu’un rare portrait sans cordelette, issu d’un coin de La Rochelle (122).
- L’atelier de Bordeaux a frappé la même année (1582) le type classique au col plat (51) pour le franc et le portrait fruste (57) que l’on trouve à la fin du règne.
- L’atelier de Tours a frappé, en 1587, le demi-franc au col gaufré (petite fraise), (65) et, en 1588, le col plat classique (75), assez proche du portrait illustré par l’atelier de Poitiers; pour le quart de franc, il y a le col plat en 1587 (125) et, apparemment, la grande fraise godronnée en 1580.
- L’atelier de Paris a frappé, en 1587, le quart de franc au col plat (99) et le quart de franc à la petite fraise (100).
- L’atelier de Rouen a frappé, à la fin du règne, le col plat classique (97) et la version au buste arrondi (103) (pour le quart de franc); de même pour le demi-franc: col plat classique (73) et buste arrondi (83).
- L’atelier de Dijon, pour le franc, a frappé la même année le col plat particulier à cet atelier (56) et une version qui s’apparente au col plat classique (126).
- Un même atelier, Amiens, a pu, la même année (1578), produire le rarissime franc à la grande fraise (60) et le franc au col plat de la quatrième catégorie (127), variété peu courante pour cet atelier qui se rattache le plus souvent à la deuxième catégorie (43).
- Il faut signaler enfin la curiosité d’un franc au col plat daté de 1577, sans marque d’atelier (128).

Il faut évoquer, pour mémoire, les variétés résultant de simples erreurs ou oublis des graveurs de coins. Sans oser prétendre être exhaustif, dans ce domaine comme ailleurs, il y a lieu de citer quelques curiosités:

- Demi-franc de Troyes 1578 avec légende = Henricus III POL REX (cité par Soulier, BSFN, 1962).
- Franc d’Angers 1581 avec légende = FRAN•DEI GRATIA (sans Henricus) : cité par M. Duplessy, BSFN, 1984.
- Franc au col plat avec : Henricus III.
- Quart de franc, Paris, avec : FARN. ET POL.REX.
- Teston de La Rochelle, 1576, avec : HANRICUS.

¹¹ Marcheville 2859.

¹² Marcheville 2888.

A partir de ces constatations, que bien d'autres viendraient compléter, on est amené inévitablement à se poser les questions du pourquoi et du comment de cette situation.

Qu'en était-il, en pratique, de l'office de «tailleur général», dont la création avait visé, sous Henri II, à unifier la représentation du portrait du roi et qui consistait à distribuer à chaque atelier monétaire des poinçons d'effigie déterminés par l'Administration de Paris?

Germain Pilon, «sculpteur ordinaire du Roi», fut certes nommé le 29 octobre 1572 «conducteur et contrôleur général en l'art de sculpture sur le fait des monnaies de Sa Majesté» mais sa mission qui se poursuivit jusqu'à sa mort, le 3 février 1590, n'avait rien de comparable en fait avec celle qu'exerça par la suite un Jean Warin (1604–1672).

Il faut donc se demander si certains coins pouvaient circuler d'un atelier à un autre, peut-être à l'occasion d'une mutation de graveur, puisqu'apparaît, de manière limitée, un certain réseau de carrières, tant pour les maîtres de monnaies que pour les graveurs, entre les villes possédant un atelier de frappe à travers tout le royaume.

Cela ne suffit pas à expliquer pourquoi, sous la responsabilité d'un même maître de la monnaie et d'un même graveur, ont pu être produites dans la même période – parfois, on l'a vu, la même année – des espèces de type nettement différent.

Que résultait-il, en pratique, d'une décision autonome au niveau de l'atelier, ou d'instructions reçues de l'administration royale ou de la Cour des Monnaies?

On peut s'étonner qu'un atelier qui, sous Henri III, semble réaliser le record des variétés aussi bien quant au type que quant au portrait – l'atelier de Rouen –, ait eu de 1567 à 1615, le même graveur: Antoine Regnault.

Il en va sensiblement de même pour Bordeaux: Domenge de Hariet (1574–1589); Tours: Etienne Hubert (1563–1590); Riom: Jehan Lanjac (1574–1587) et Nicolas Faure (1587–1594). Sans doute, peut-on attribuer au changement de graveur à Saint-Lô (Louis du Hamel de 1570 à 1584, Pierre I Gyot après 1584) l'amélioration que l'on a notée du point de vue de la qualité du portrait.

A cela, il faut ajouter la constatation de la relative inégalité dans l'exécution de la frappe d'un atelier à un autre.

Parmi les meilleurs, il faut incontestablement citer: Poitiers, Toulouse, Saint-Lô (à la fin du règne), Lyon...

D'autres réalisent le plus souvent des frappes frustes, médiocres: Aix, Bourges, Bordeaux, Limoges...

D'une manière générale, il serait intéressant de se livrer à une étude systématique des rapports entre les maîtres généraux, particuliers et les graveurs, pour l'ensemble des ateliers.

Elle devrait être complétée par des monographies retraçant l'histoire de chaque atelier comme l'a fait, en 1929, Julien Bailhache pour la monnaie de Saint-Lô.

Cette investigation permettrait seule de répondre à un certain nombre des questions qui ont été posées ici, et de tirer des réflexions générales sur l'équilibre existant sous Henri III entre l'autorité centrale et ses représentants locaux dans ce qui était l'exercice du pouvoir régalien par excellence, à savoir celui de battre monnaie; elle éclairerait aussi, au-delà des règles institutionnelles, la part que l'on peut attribuer aux circonstances politiques de l'époque dans le foisonnement et l'extrême diversité que l'on a pu constater.

L'auteur de cette note se plaît à rendre hommage aux Experts, qui mettent un soin attentif à identifier les monnaies qu'ils présentent dans leurs catalogues, en en offrant une description détaillée et, le plus souvent, une photographie; il remercie tout particulièrement, pour l'aide qu'ils lui ont apportée dans l'élargissement de sa documentation: Mmes Françoise Berthelot et Annette Vinchon; MM. Emile Bourgey, Claude Burgan, Marcel Pesce à Lyon, A.R. Richard à La Rochelle, Claude Silberstein, Paul Turquat à Montpellier et Jean Vinchon.

Il exprime également sa gratitude aux collaborateurs du Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale, spécialement: Mme de Turckheim, MM. Marc Bompaire, Michel Dhenin et Jean Duplessy, qui ont bien voulu l'accompagner dans ses recherches.

Enfin, il tient à souligner le concours décisif qu'a apporté le photographe de M. Jean Vinchon dans la réalisation des clichés présentés.

Patrick Devaux
Conseiller Référendaire à la Cour des Comptes
13, rue Cambon,
Paris I.

Annexe

Ateliers en fonctionnement sous Henri III pour la frappe des francs d'argent*

**	<u>Aix</u>	&	
	Amiens	X	
	Angers	F	
	<u>Bayonne</u>	L	
	<u>Bordeaux</u>	K	
	Bourges	Y	
	Dijon	P	
	<u>La Rochelle</u>	H	
***	<u>Limoges</u>	I	
**	<u>Lyon</u>	D	
	Nantes	T	
	Narbonne	Q	
	Paris	A	
	<u>Poitiers</u>	G	
	<u>Rennes</u>	9	
**	<u>Riom</u>	O	
	<u>Rouen</u>	B	
	Saint-Lô	C	
	<u>Toulouse</u>	M	
	<u>Tours</u>	E	
	<u>Troyes</u>	S	
	<u>Villeneuve-St-André-lès-Avignon</u>	R	(pour les divisions)

* Les ateliers soulignés ont aussi frappé des testons (selon Lafaurie-Prieur)

** Ces trois ateliers n'ont vraisemblablement pas frappé de teston à l'effigie d'Henri III.

*** L'atelier de Limoges n'a très probablement pas frappé le franc mais seulement ses divisions.

Bibliographie

Outre l'ouvrage de LAFAURIE-PRIEUR (Tome II), fondamental, à partir duquel est bâtie la présente note, divers ouvrages ou catalogues ont été consultés:

- Bailhache, J., *La Monnaie de Saint-Lô (1351-1693)*, Paris 1929.
- Bailhache, J., *Pour servir d'Introduction à la Numismatique de la Ligue. Etudes de Numismatique française*, 1934.
- Bordeaux, P., *Les Ateliers monétaires de Toulouse et de Pamiers pendant la Ligue de Paris*, 1905.
- ID., *Les Ateliers de Frappe de la Ligue – Platt éditeur – 1915.*
- Bronfenbrener, A., *Additions au Tome II des monnaies des rois de France de J. Lafaurie et de P. Prieur. BSFN*, 1969, p. 433.
- Chaurand, L., *Un type inédit de teston de Henri III au nom de Charles IX. BSFN*, 1978, p. 412.
- Ciani, L., *Les Monnaies royales françaises de Hugues Capet à Louis XVI*, 1926.
- Collections numismatiques du Médailleur de la Banque de France. Volume 2, Monnaies royales de Saint-Louis à Henri IV*, 1989.
- Collection Rignault (Catalogue des monnaies françaises par Delombardy)*, mai 1848.
- Catalogue: Exp. Hoffmann*, 6 février 1868.
- Collection J.B.A. Jarry – Exp. Rollin et Feuardent*, 21 juin 1878.
- Collection B.d.E. – Exp. Rollin et Feuardent*, 23/24 mai 1881.
- Collection Schoen-Lamblin – Exp. Florange*, 11-14 juin 1900.
- Collection H. Meyer – Exp. Rollin et Feuardent*, 26 mai-14 juin 1902.
- Collection J. du Lac (2^e partie) – Exp. Rollin et Feuardent*, 6-11 juin 1910.
- Collection Luneau (3^e partie) – Exp. Platt*, 5-8 février 1923.
- Collection Barrachin – Exp. Ciani et Florange*, 18-20 décembre 1924.
- Collection Récamier – Exp. Etienne Bourgey*, 2-6 mars 1925.
- Collection Babut (1^{re} partie) – Exp. Etienne Bourgey*, 28 mars-1^{er} avril 1927.
- Collection Paul Bordeaux (2^e partie) – Exp. Feuardent*, 28-30 novembre 1927.
- Collection Docteur V. – Exp. Etienne Bourgey*, 3-5 décembre 1928.
- Collection Marcheville (3^e partie) – Exp. Ciani et Florange*, 22 avril 1929.
- Collection Couturier – Exp. Ciani et Alfred Page*, 7-10 avril 1930.
- Collection G. de M. – Exp. Florange*, 3-6 juin 1932.
- Collection Chatillon – Exp. Ciani*, 24-27 mai 1933.
- Catalogue: Expert Ciani*, 3-6 juin 1935.
- Collection Barbier – Exp. Alfred Page*, 4-6 mai 1936.
- Collection Georges Motte – Exp. Emile Bourgey*, 12-15 novembre 1951.
- Collection M. de R. – Exp. Emile Bourgey*, 3-4 décembre 1953.
- Collection Louis Théry (2^e partie) – Exp. Vinchon*, 20-22 avril 1964.
- Catalogue: Expert Poindessault*, 20 décembre 1973.
- Catalogue: Crédit de la Bourse, Hôtel Négresco à Nice*, 6-7 novembre 1976.
- Collection Armand Trampitsch, Hôtel George V*, 31 mai-1^{er} juin 1988.
- Catalogues de ventes sur offres:*
- Galerie Drouot, Paris, jusqu'en 1981;
 - Françoise Albuquerque, à Rouen depuis 1985;
 - Claude Burgan, Paris, depuis 1977;
 - Bernard Poindessault et Josiane Védrines, Paris, depuis 1981.
- Duplessy, J., *Franc de Henri III et Daldre Philippus. BSFN*, 1967, p. 112-114.
- ID., *Franc d'Henri III 1581 au nom de François, roi de Pologne! BSFN*, 1984, p. 447.
- ID., *Les Monnaies françaises royales, Tome II*, 1989.
- Fraysse, M., *Les Monnaies frappées à Limoges de 1515 à 1610*, 1985.
- Hofmann, *Les monnaies royales de France depuis Hugues Capet jusqu'à Louis XVI*, 1878.
- Hourlier, M., *Un demi-teston inédit de Henri III frappé à Bordeaux. BSFN*, 1985, p. 707-709.
- Lafaurie, J. et Tricou, J., *Quelques monnaies des rois de France d'Henri II à Henri IV. BSFN*, 1967, p. 161/162.
- Ployart, B. et Dhenin, M., *Choix de Monnaies françaises; Catalogue du Service photographique de la Bibliothèque Nationale*, 1980.

Prieur, P., La monnaie de Troyes sous les règnes de Charles IX et d'Henri III et durant la Ligue. RN, 1954, p. 93–142.
Rolland, H., Etude d'après le Cabinet Numismatique de Georges Motte, 1932.
Rondot, N., Les Médailleurs et les Graveurs de Monnaies, Jetons et Médailles en France, 1904.
Soulier, Variété du demi-franc d'Henri III (Henricus III POL REX Troyes 1578). BSFN, 1962, p. 126.
Weil, A., Les pouvoirs cachés de la Monnaie, 1980.

Table des Photos

- 1 Teston à la grande fraise, Toulouse 1576
- 2 Teston à la grande fraise, Poitiers 1576
- 3 Teston à la grande fraise, Bordeaux 1575
- 4 Teston à la grande fraise, Bordeaux 1575
- 5 Teston à la grande fraise, Bordeaux 1575
- 6 Teston à la grande fraise, Bordeaux 1575
- 7 Teston au col plat, La Rochelle 1577
- 8 Teston au col plat, Rouen 1575
- 9 Teston au col plat, Rouen 1575
- 10 Teston à la petite fraise, Paris 1576
- 11 Teston à la grande fraise, Paris (1575)
- 12 Teston à la petite fraise, Nantes 1575
- 13 Teston à la grande fraise, Rouen 1575
- 14 Teston à la grande fraise, Nantes (1575)
- 15 Teston au col plat, Rennes (1575)
- 16 Teston au col plat, Troyes 1575
- 17 Teston à la grande fraise, Rouen 1575
- 18 Teston à la grande fraise, Tours 1575
- 19 Teston à la grande fraise, Angers 1575
- 20 Teston à la grande fraise, Nantes 1575
- 21 Teston à la grande fraise, Bayonne 1975
- 22 Teston à la grande fraise, Rouen 1575
- 23 Teston à la grande fraise, Toulouse 1576
- 24 Teston à la grande fraise, Nantes 1575
- 25 Teston à la petite fraise, Nantes 1575
- 26 Teston à la petite fraise, Nantes 1575
- 26 Bis Teston à la petite fraise, Nantes (1575)
- 27 Teston au col plat, Angers 1575
- 28 Teston à la petite fraise, Angers (1575)
- 29 Teston à la grande fraise, Angers 1575
- 30 Teston à la grande fraise, Limoges (1575)
- 31 Teston à la grande fraise, Nantes 1574
- 32 Demi-teston au col plat, Bordeaux 1575
- 33 Demi-teston à la grande fraise, Rouen 1575
- 34 Demi-teston à la grande fraise, Rouen (1575)
- 35 Demi-teston à la grande fraise, Tours (1575)
- 36 Demi-teston à la grande fraise, Toulouse 1576
- 37 Demi-teston au col plat, Poitiers 1576
- 38 Demi-teston au col plat, La Rochelle 1577
- 39 Franc au col plat, Paris 1575
- 40 Franc au col plat, Poitiers 1582
- 40 Bis Franc au col plat, Aix 1579
- 41 Franc au col plat, Angers 1578
- 42 Franc au col plat, Tours 1580
- 43 Franc au col plat, Amiens 1579
- 44 Franc au col plat, La Rochelle 1584
- 45 Franc au col plat, Lyon 1578
- 46 Franc au col plat, Rouen 1576
- 47 Franc au col plat, Riom 1580
- 48 Franc au col plat, Rennes 1576
- 49 Franc au col plat, Troyes 1579
- 50 Franc au col plat, Nantes 1578
- 51 Franc au col plat, Bordeaux 1582

- 51 Bis Franc au col plat, Bourges 1578
- 52 Franc au col plat, Saint-Lô 1582
- 53 Franc au col plat, Paris 1577
- 54 Franc au col plat, Rouen 1586
- 55 Franc au col plat, Toulouse 1586
- 56 Franc au col plat, Dijon (1578)
- 57 Franc au col plat, Bordeaux 1586
- 58 Franc au col plat, Bayonne 1577
- 59 Franc à la fraise, Toulouse 1583
- 60 Franc à la fraise, Amiens 1578
- 61 «Franc» d'Antonio de Portugal 1584
- 62 Demi-franc à la grande fraise, Bordeaux 1579
- 63 Demi-franc au col plat, Bordeaux 1588
- 64 Demi-franc à la petite fraise, Paris 1587
- 65 Demi-franc à la petite fraise, Tours 1587
- 66 Demi-franc à la petite fraise, Angers, sans date
- 67 Demi-franc au col plat, Riom, 1587
- 68 Demi-franc au col plat, Riom 1587
- 69 Demi-franc au col plat, La Rochelle 1578
- 70 Demi-franc au col plat, Bayonne 1579
- 71 Demi-franc au col plat, Rouen 1577
- 71 Bis Demi-franc au col plat, Riom 1580
- 72 Demi-franc au col plat, Poitiers, 1587
- 73 Demi-franc au col plat, Rouen 1587
- 74 Demi-franc au col plat, Lyon 1587
- 75 Demi-franc au col plat, Tours 1588
- 76 Demi-franc au col plat, Limoges 1578
- 77 Demi-franc au col plat, Toulouse 1582
- 78 Demi-franc au col plat, Dijon 1578
- 79 Demi-franc au col plat, Nantes 1587
- 80 Demi-franc au col plat, Amiens 1587
- 81 Demi-franc au col plat, Bourges 1586
- 82 Demi-franc au col plat, Saint-Lô 1586
- 83 Demi-franc au col plat, Rouen 1589
- 84 Demi-franc au col plat, Rennes 1587
- 85 Demi-franc au col plat, Troyes 1577
- 86 Demi-franc au col plat, Limoges 1587
- 87 Demi-franc au col plat, Narbonne 1588
- 88 Demi-franc à la grande fraise, Bordeaux 1578
- 89 Demi-franc à la grande fraise, Bordeaux 1580
- 90 Quart de franc à la petite fraise, Dijon 1587
- 91 Quart de franc à la petite fraise, Poitiers 1587
- 92 Quart de franc à la grande fraise, Rouen 1578
- 93 Quart de franc au col plat, Saint-Lô, 1587
- 94 Quart de franc au col plat, La Rochelle 1587
- 95 Quart de franc à la grande fraise, Nantes 1578
- 96 Quart de franc au col plat, Saint-Lô 1588
- 97 Quart de franc au col plat, Rouen 1589
- 98 Quart de franc à la grande fraise, Rouen 1577
- 99 Quart de franc au col plat, Paris 1587
- 100 Quart de franc à la petite fraise, Paris 1577
- 101 Quart de franc au col plat, Limoges 1587
- 102 Quart de franc au col plat, Riom, 1587
- 103 Quart de franc au col plat, Rouen 1587
- 104 Quart de franc à la petite fraise, Bayonne 1578

- 105 Quart de franc à la grande fraise, Angers 1587
- 106 Quart de franc au col plat, Bordeaux 1587
- 107 Quart de franc au col plat, Bordeaux 1585
- 108 Demi-franc au col plat, Poitiers 1586
- 109 Demi-franc au col plat, Limoges 1590
- 110 Demi-franc au col plat, Toulouse 1590
- 111 Demi-franc au col plat, Poitiers 1585
- 112 Franc au col plat, Toulouse 1593
- 113 Franc au col plat, Poitiers 1584
- 114 Franc au col plat, Poitiers 1585
- 115 Franc au col plat, Poitiers 1586
- 116 Demi-franc au col plat, Saint-Lizier 1590
- 117 Franc au col plat, Rouen 1582
- 118 Quart de franc au col plat, Amiens 1586
- 119 Quart de franc au col plat, Troyes 1587
- 120 Demi-franc au col plat, Saint-Lô 1580
- 121 Quart de franc au col plat, Bordeaux 1578
- 122 Demi-franc au col plat, Limoges 1578
- 123 Demi-franc au col plat, Saint-Lô, 1586
- 124 Demi-franc au col plat, Saint-Lô, 1578
- 125 Quart de franc au col plat, Tours 1587
- 126 Franc au col plat, Dijon 1578
- 127 Franc au col plat, Amiens 1578
- 128 Franc au col plat (sans marque d'atelier), 1577



1

2

3



4

5



6

7

8



10



9

11



12

13

14



15

16



17

18

19



20

21



22

23

24



25

26

26 Bis



27

28

29



30

31

Patrick Devaux, Commentaire sur les notes de Lafaurie-Prieur relatives au teston et au franc ainsi qu'à leurs divisions pour le règne d'Henri III



32



33



34



35



37



36



38



39



40



40 Bis

Patrick Devaux, Commentaire sur les notes de Lafaurie-Prieur relatives au teston et au franc ainsi qu'à leurs divisions pour le règne d'Henri III



41



42

43

44



45

46

47



48



49

50

51



51 Bis

52

53

Patrick Devaux, Commentaire sur les notes de Lafaurie-Prieur relatives au teston et au franc ainsi qu'à leurs divisions pour le règne d'Henri III



54



55

56

57



58

59

60



61



62

63

64



65

66

67

Patrick Devaux, Commentaire sur les notes de Lafaurie-Prieur relatives au teston et au franc ainsi qu'à leurs divisions pour le règne d'Henri III



68

69

70



71

71 Bis



72

73

74



75



76



77



78



79



80



81



82





83

84

85

86



87

88

89

90



91

92

93

94

Patrick Devaux, Commentaire sur les notes de Lafaurie-Prieur relatives au teston et au franc ainsi qu'à leurs divisions pour le règne d'Henri III



95

96

97

98



99

100

101

102



104



103

105



106

107

108



109

110



111

112

113



114

115

116



117



118

119

120

121



122

123

124



125



126

127

128